



ECOUTE VOIR

- culture et handicap sensoriel -

Association Ecoute Voir

Mesures pour le public sourd

Interprétation en langue des signes (LSF)



Quelques paramètres importants à prendre en compte dans le choix des spectacles à adapter

Le présent document sert de base pour déterminer quelles sont les spectacles pour lesquels il est envisageable de prévoir une accessibilité en langue des signes et, à contrario, quelques critères pour déterminer pour quels types de spectacles il sera beaucoup plus difficile de mettre en place un tel projet. Certains paramètres (en couleur ci-après) sont des **conditions sine qua non**.

INTRODUCTION

COLLABORATION

Le travail d'interprétation se construit AVEC les organisateurs des spectacles et non pas A COTE d'eux ! Une collaboration étroite est primordiale pour le bon déroulement du projet.

L'interprète doit travailler main dans la main avec les organisateurs afin de pouvoir fournir un travail de qualité : il doit pouvoir travailler sur la base de supports (textes, bande sons, bande vidéo, afin de pouvoir adapter son interprétation au contexte particulier inhérent aux interprétations dans le domaine culturel.

L'interprète fait partie intégrante du spectacle ; il est important qu'il puisse participer aux répétitions et aux filages. Penser à lui transmettre le planning des répétitions et toutes autres informations utiles.

PREPARATION

La qualité de l'interprétation dépend beaucoup du travail de préparation effectué en amont. Vous trouverez des informations sur le métier d'interprète en langue des signes et sur la préparation nécessaire sur la page <http://arils.ch/notre-metier/> de l'**ARILS** (Association Romande des interprètes en langue des signes), association qui regroupe tous les interprètes diplômés de Suisse romande et dont les interprètes d'Ecoute Voir font partie.

L'interprétation dans le domaine culturel est un monde à part dans le domaine de l'interprétation et nécessite une préparation bien spécifique et un partenariat important avec les organisateurs.

Association Ecoute Voir

Rue de Floreyres 47 – 1400 Yverdon-les-Bains

www.ecoute-voir.org / LSF@ecoute-voir.org



ECOUTE VOIR

- culture et handicap sensoriel -

DUREE

L'interprète ne peut traduire seule sur une durée trop longue sans pause (Informations pour les mandats traditionnels: <http://arils.ch/notre-metier/#duree>)

Pour l'interprétation de spectacles, il est parfois judicieux/impératif de faire appel à deux interprètes (voire parfois 3 ou plus) pour certains spectacles selon la durée mais également selon le contenu du spectacle et sa complexité.

LANGUE (S)

Les interprètes qui travaillent pour Ecoute Voir traduisent respectivement du français vers la langue des signes et de la langue des signes vers le français.

Il est parfois possible de traduire des passages dans une autre langue (anglais, allemand, etc...) mais cela complexifie grandement le travail de préparation, et n'est pas toujours possible.

2 MAINS

Chaque interprète n'a que 2 mains, elle ne peut traduire plus d'une personne à la fois. Si plusieurs personnes parlent en même temps, l'interprète est dans l'impossibilité de traduire.

Si la mise en scène cherche ponctuellement à obtenir cet effet "tout le monde parle en même temps », l'interprète peut trouver une manière de faire passer cela en langue des signes, mais ne pourra traduire ce que chacun aura dit durant ce moment.

DIFFICULTES DE TRADUCTION

La langue des signes (LSF) est une langue à part entière. A priori on peut tout dire en langue des signes; cependant certains procédés de langage posent d'importantes difficultés de traduction. Un spectacle principalement construit autour de tels procédés sera difficilement traduisible.

Les procédés suivants sont complexes voire parfois impossible à faire passer dans une autre langue (pas seulement en langue des signes mais également dans une autre langue orale)

- jeux de mots
- rimes ou autres formes langagières poétiques
- langage désarticulé
- humour
- lapsus
- poésie

Association Ecoute Voir

Rue de Floreyres 47 – 1400 Yverdon-les-Bains

www.ecoute-voir.org / LSF@ecoute-voir.org



ECOUTE VOIR

- culture et handicap sensoriel -

EMPLACEMENT

Le **positionnement des interprètes SUR SCENE** et **PAR RAPPORT** au public sourd doit être bien réfléchi. Un certain nombre de contraintes s'appliquent ici :

Afin que le public sourd puisse suivre à la fois le spectacle et l'interprétation en langue des signes (son regard alterne entre les deux), il est primordial de bien réfléchir tant au positionnement des sourds dans le public qu'au positionnement des interprètes sur scène. Les interprètes ne peuvent juste être mises dans un petit coin...

L'interprète doit rester visible pour le public sourd, son positionnement par rapport aux acteurs/danseurs/chanteurs doit donc être bien réfléchi afin que personne ne vienne couper le champ visuel et empêche ainsi le public sourd de voir ce qui est dit.

Si deux interprètes sont présentes pour traduire, elles doivent se trouver côte à côte afin que le public sourd ait accès aux répliques et puisse suivre à la fois les interactions en langue des signes et le spectacle.

Selon la configuration de la salle et le positionnement des interprètes sur scène, il est parfois nécessaire de réserver des places spécifiques pour le public sourd afin de garantir qu'il pourra, tout au long du spectacle avoir une bonne visibilité sur les interprètes.

LUMIERE

Lorsqu'il traduit, l'interprète doit constamment être éclairé afin que le public sourd puisse VOIR ce qui est dit ; cela implique donc une **contrainte « lumière »** avec un éclairage fixe positionné pour éclairer l'interprète. Il est cependant important de savoir qu'« éclairer un peu » l'interprète ne suffit pas ; **l'éclairage doit être suffisant pour que le public sourd puisse « lire » la LSF et voir les expressions du visage et le détail des gestes.**

Le technicien lumière de la compagnie concernée est sollicité en amont du spectacle afin de faire les réglages lumières nécessaires pour que l'interprétation soit visible. Le positionnement de l'interprète est convenu d'entente avec le metteur en scène et l'équipe technique.

Si dans le cadre du spectacle il y a des "noirs", déterminer si ces moments correspondent à des moments sans langage où l'interprète peut rester elle aussi dans le noir ou si il y a des choses à traduire durant ces "noirs"; le cas échéant trouver une solution pour résoudre ce problème.

Association Ecoute Voir

Rue de Floreyres 47 – 1400 Yverdon-les-Bains

www.ecoute-voir.org / LSF@ecoute-voir.org



ECOUTE VOIR

- culture et handicap sensoriel -

SON - technique

RETOUR SON

Selon le type de spectacle, il est parfois nécessaire de prévoir un **retour son** pour l'interprète qui doit pouvoir entendre ce qui est dit/chanté pour pouvoir le traduire.

MICRO

L'interprète traduit du français vers la langue des signes (LSF) et/ou de la LSF vers le français; dans certains contextes, il est donc nécessaire de penser à équiper l'interprète d'un micro pour qu'elle soit audible si elle doit traduire "vers le français". Ceci est parfois nécessaire, par exemple, lors d'un bord plateau prévu avec le public.

L'interprète ne peut à la fois tenir le micro et traduire.... si un micro est nécessaire, penser à équiper l'interprète d'un "casque-micro".

SON - traduction

L'interprète traduit avant tout du sens, les spectacles ne comportant pas de langage verbal sont, de ce fait, difficilement traduisibles. A priori l'interprète français <> LSF traduit des spectacles ou manifestations dans lesquelles la langue utilisée est le français.

L'interprète essaie au maximum de transmettre des indications sur l'univers sonore afin de faire passer les émotions qui y sont liées.

Si dans le cadre du spectacle il y a de longs moments où il n'y a que du son (pas de langage à traduire), déterminer avec le metteur en scène/ les comédiens/les chanteurs ce qu'il est judicieux de faire dans ces moments-là.

Si dans le cadre du spectacle un air est fredonné/sifflé... il est quasiment impossible que l'interprète puisse transmettre au public sourd l'implicite qui est recherché par ce procédé.

Les interprètes de notre association restent à votre entière disposition pour parler de vos projets et répondre à vos différentes questions.

@ LSF@ecoute-voir.org

Association Ecoute Voir

Rue de Floreyres 47 – 1400 Yverdon-les-Bains

www.ecoute-voir.org / LSF@ecoute-voir.org